

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 13 juin 1963

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LES NATIONS UNIES

PERSONNEL CANADIEN PRÊTÉ À LA MISSION  
D'OBSERVATION AU YÉMEN

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je voudrais informer la Chambre que le gouvernement canadien a autorisé le prêt de personnel canadien à la mission d'observation des Nations Unies au Yémen. Les honorables députés savent que le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le 11 juin une résolution autorisant le secrétaire général à former un groupe d'observateurs, dont la présence au Yémen frayera la voie à l'entreprise de désengagement dans ce pays de la République arabe unie et de l'Arabie Saoudite. Il est permis d'espérer qu'ainsi prendra fin au Yémen une situation qui s'est détériorée constamment depuis l'installation, en septembre dernier, d'un gouvernement républicain, et qu'on évitera l'écueil de luttes intestines qui menaceraient d'engendrer un conflit général à l'intérieur de la région.

Une bonne partie des délégués du nouveau groupe d'observation seront recrutés parmi le personnel attaché dans la région à la Force d'urgence des Nations Unies et à l'organisation pour la surveillance de la trêve. Monsieur l'Orateur, le Canada a joué dès le début un rôle primordial dans les opérations du maintien de la paix de l'ONU et le gouvernement canadien entend consolider cette position fondamentale par tous les moyens en son pouvoir.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, la Chambre et le pays tout entier vont appuyer l'initiative annoncée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme il l'a dit, la situation est devenue bien critique et il faut envoyer dès que possible une équipe d'observateurs des Nations Unies dans cette région du Yémen afin de permettre le retrait de quelque 28,000 troupes d'Arabie Saoudite qui s'y trouvent et mettre fin à l'expédition des vivres que l'Arabie Saoudite envoie dans ce pays. Cependant, le ministre n'a rien dit au sujet des frais. Je m'attendais à des décisions là-dessus.

**L'hon. M. Martin:** L'entreprise sera défrayée par la République arabe unie et l'Arabie saoudite, tout au moins au cours des deux premiers mois. Après, on étudiera de nouveau la question.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre dit que ces deux pays vont se partager les frais des deux premiers mois. Sauf erreur, l'URSS voulait que l'opération se limite à deux mois et que nul autre que le Conseil de sécurité, en ce qui touche les Nations Unies, n'en assume les frais. Ce que l'URSS avance me paraît grave et montre bien que les différents pays membres des Nations Unies devraient tenir à ce qu'une décision soit prise concernant leur quote-part de ce qu'il en coûte aux Nations Unies pour assurer la paix.

La déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, notamment ce qu'il a dit après que j'ai soulevé la question des frais, laisse supposer que le financement de telles opérations pose aux Nations Unies un problème qui est loin d'être réglé. Quoi qu'il en soit, on en est arrivé à une solution improvisée selon laquelle, pour le délai cité par le ministre, ce sont les deux pays mentionnés qui vont payer les dépenses. Je suis heureux de voir le Canada prendre part à cette opération qui, comme l'a signalé le ministre, a constamment reçu l'appui des gouvernements canadiens qui se sont succédé.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, au nom de notre groupe à la Chambre, je voudrais dire que nous appuyons les initiatives du gouvernement en vue de parvenir à la paix mondiale et d'empêcher que cette région devienne un théâtre de guerre locale, comme il y en a dans diverses parties du monde.

Personnellement, je suis heureux que le Canada fournisse cet apport, parce que je connais bien le Yémen et les pays limitrophes. Si l'on perd la maîtrise de la situation à cet endroit, il pourrait s'ensuivre une crise grave à l'échelle mondiale. Sans entrer dans le détail des frais et des autres ententes qu'il faudra, de toute évidence, mettre au point, il suffit de déclarer qu'il est encourageant de noter que le Canada, encore une fois, accepte sa part de responsabilités en vue de maintenir la paix dans le monde.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, les députés de notre groupe se réjouissent à la nouvelle que le Canada